Image not found or type unknown

Acte de mariage et régularisation

Par **hmid**, le **11/01/2012** à **15:32**

Bonjour,
je suis étudiant algérien, CDI a temps partiel.(titre de séjour étudiant)
ma future femme est une résidente permanente agée de 22ans sans travail rentrée en France à l'age de 9ans.
elle a déposer une demande de nationalité en septembre 2011.
a ce que le fait de faire un acte de mariage l'empêchera de l'obtenir??!!
quelles seront les chance d'obtention ??
j'aurai besoin de plus de conseil et d'éclaircissement sur ce sujet .
a ce que on attendant l'obtention du certificat de son nationalité, je pourai me marier avec elle et de faire un changement de statut d'étudiant pour un regroupement familiale ???
merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés